



juillet 2021

PFC IDF SUD MONTEREAU UNE MONTEE EN CHARGE COMPLIQUEE

Nous avons demandé une audience pour faire le point et remonter les demandes du personnel, nous avons été reçus par la direction le mardi 13 juillet.

COMPTE-RENDU D'AUDIENCE

Comme tout le monde s'en est rendu compte, le directeur de la PFC nous a confirmé que la montée en charge s'avère plus compliquée que prévu et que l'organisation peine à se mettre en place, en conséquence, 30.000 colis / jour retournent à la PFC de Moissy pour y être traité à partir du 19 juillet.

Historiquement, les PFC fonctionnaient avec 3 brigades (Matin, Après-midi, Nuit), notre PFC fonctionne aujourd'hui avec 7 brigades, cette nouvelle Organisation du Temps de Travail (OTT) est sensée limiter le sous-effectif grâce aux chevauchements de brigades. Au final, cette OTT génère d'autres problèmes, la difficulté par exemple de trouver un tracteur, un auto-porté ou un engin de parc en début de vacation.



Concernant le sous-effectif, la direction nous dit que des recrutements sont en cours, la brigade de nuit renforcée en équipiers spécialisés (De 4 à 8), le comblement de postes en équipiers (5 en Matin, 5 en Après-midi/SB1, 5 en Nuit).

Changement d'horaires de la Semi-nuit

Même si Marius Billand nous affirme que la quasi-totalité des agents sont satisfaits du changement d'horaires, que ce changement s'est fait sur la base du volontariat, nous rappelons aux agents que rien ne les

oblige à changer d'horaires s'ils ne le souhaitent pas. Un accord régit les horaires de la PFC, nous n'avons pas à nous adapter en fonction des errances et des ajustements de la direction du colis.

La direction dit qu'elle ne souhaite pas modifier les horaires mais les faits nous disent le contraire, l'organisation et la réelle utilité de certaines brigades posent question, d'ailleurs, le directeur n'exclut pas un redimensionnement des brigades, ce qui aboutira inévitablement à des déplacements d'effectif.

Pose des Congés Annuels

On a beau nous dire que le mode de calcul des congés actuel est tout à fait légal et qu'il ne pénalise pas les postier(es) par rapport au nombre de CA obtenus, nous restons opposés à ce système qui porte clairement atteinte à nos droits élémentaires de pouvoir jouir de nos congés comme bon nous semble. Nous le savons bien, la prise en compte des Positions Non Travaillées (PNT) nous pousse à poser nos congés, non pas quand nous le voulons mais sur les périodes où nous perdons le moins de jours.

Ce système impacte tout le monde mais les plus pénalisés sont les collègues de la semi-nuit et de la nuit, étant sur un cycle de 4 nuits par semaine, ces derniers se font manger plus de PNT que les autres.

Nous avons rappelé à M. Billand que la brigade de nuit de Bonneuil PFL (Plate-Forme Logistique) a obtenu une dérogation auprès de la DRLOI pour revenir à l'ancien mode de calcul, un mode de calcul clair et simple qui ne laisse place à aucune manigance (1 CA posé = 1 CA compté), réponse de l'intéressé : Il n'y aura pas d'accord local sur le sujet, c'est inenvisageable. Affaire à suivre.

Heures supplémentaires

Nous avons constaté qu'il y a beaucoup d'heures supplémentaires sur la PFC, SUD n'est pas opposé aux heures supplémentaires dans la mesure où ça ne devient pas institutionnel. On comprend parfaitement que certains d'entre nous aient besoin de mettre du beurre dans leurs épinars, pas de prime Covid, pas d'intéressement, pas d'augmentation de salaire (Voir panneau syndical SUD). Pour autant, les heures supplémentaires doivent être encadrées, si elles sont trop importantes et récurrentes, elles nuisent à l'embauche, nous serons donc très vigilants sur la question.

Organisation et conditions de travail

Nous avons déjà abordé le sous-effectif, le grand nombre de brigades et ses chevauchements qui complique les affectations de chacun(e), nous n'oublions pas non plus que l'on nous a vendu une PFC ultra moderne avec très peu de manipulation, zéro CP et 3 positions de travail par vacation.

L'objectif zéro CP n'est pas pour demain, il y a encore beaucoup de manipulations, voir des collègues prendre des colis sur les bandes de circulation pour les mettre en CP puis reprendre les mêmes colis pour les réinjecter ailleurs, c'est aberrant !

Le chantier Hors-Norme ne fonctionne toujours pas mais sa conception sans sorties gravitaires nous inquiète déjà, les risques d'accidents sont importants.

La conception de la PFC en elle-même est préoccupante, elle est tout en longueur et le hall de production est parsemé de poteaux, ça maximise le chargement et le déchargement mais ça complique les déplacements avec les tracteurs et les auto-portés, notamment les doubles fourches, ça réduit les zones de stockage et ça augmente considérablement les risques d'accidents.

Nous avons remarqué que les tractoristes ramassent tous les CP à l'intérieur de la PFC, nous pensons qu'il faut revenir à une répartition du travail par secteur (Chargement, déchargement, injection, expertise, concurrents, hors-normes), ça permet de rester sur un secteur sans avoir besoin de faire tout le tour de la PFC.

Il faut instaurer une politique de formation en continue, notamment au vidéocodage et sur le chantier Excellence (traitement de l'import, des concurrents et des colis instables).

3 positions par vacation

Certaines positions de travail sont plus fatigantes que d'autres et nous ne sommes pas tous de première jeunesse, la conduite des engins de parc ou la gestion du Poste Entrées Sorties (PES) nécessite beaucoup de concentration, il devrait donc y avoir une limite de temps sur ces positions, en tout cas pour celles et ceux qui le souhaitent. D'où les 3 positions par vacation qu'on nous avait promis.

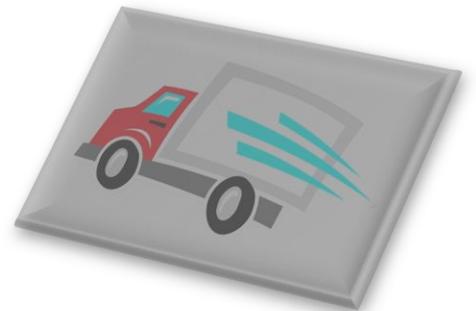
Le directeur a essayé dans un premier temps de noyer le poisson, nous expliquant qu'avec le brief et la pause, le temps passé sur la position de travail en 1^{ère} partie n'est pas si long que ça, nous avons répondu que les collègues savent encore faire la différence entre 2 et 3 positions par vacation. M. Billand nous a dit qu'il verrait ça avec le responsable production et les chefs d'équipe mais nous n'avons pas senti une grande motivation sur le sujet.

On ne lâche pas l'affaire, chose promise, chose due !

Sécurité

Nous évoquons la dangerosité de certains chauffeurs extérieurs qui roulent trop vite et/ou à contre-sens, une demande de budget a été faite pour l'installation d'un radar.

Nous expliquons que certains chauffeurs se permettent d'entrer dans le PES et/ou sont agressifs avec nous, ça n'est pas la majorité des chauffeurs mais ça arrive. Marius Billand nous rappelle que les chauffeurs n'ont pas à rentrer dans le PES, qu'un chauffeur qui aurait un comportement agressif ou inadapté malgré plusieurs mises en garde doit être signalé et le cas échéant interdit de site.



Restauration

Nous revenons sur les offres de restauration, les machines à café trop souvent en panne, les distributeurs vides le soir. On nous répond que les tours d'approvisionnement sont passés de 1 à 2 par jour, qu'au 20 juillet, un nouveau distributeur de boissons (capacité 120 canettes) sera installé et que le local chauffeur sera bientôt équipé de 3 nouveaux distributeurs (Café, boisson, alimentation).

Sous-traitance

SUD a une position claire au sujet de la sous-traitance, nous sommes farouchement contre, pour nous il est impensable qu'il y ait au sein d'une même entreprise différentes catégories de travailleurs, des sous-catégories d'hommes et de femmes qui font les tâches les plus pénibles et les autres. C'est scandaleux mais ça n'a l'air de choquer personne, en tout cas sûrement pas la DOTC qui augmente d'année en année la part des effectifs sous-traitants. La Poste fait du dumping social, augmente le nombre d'emplois précaires, fait travailler les collègues des sociétés sous-traitantes dans des conditions que nous n'accepterions pas.

Ayez bien à l'esprit que plus il y a de sous-traitant(es), moins il y a de postier(es), à la distri Colis, dans les ACP, on atteint 80% de sous-traitance, qu'on se le dise !

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER OU A VOUS
RAPPROCHER DU REPRESENTANT LOCAL SUD**



Syndicat SUD-TMT
Traitement-Messagerie-Transport
25/27 rue des Envierges 75020 Paris
☐ 01 44 62 12 35
☐ sudtmt@sudptt.fr